







## « PARENTS L'ECOLE A BESOIN DE VOUS ACTE II » du SAMEDI 19 AVRIL : refusez la mainmise du Vice-rectorat sur votre établissement !

Le Vice-recteur de Mayotte a à nouveau – et sans aucune concertation ni même information des organisations syndicales - décidé d'organiser sur toute l'île une nouvelle matinée de rencontre parents-professeurs le samedi 19 avril.

L' « Acte 2 » de son plan de communication appelle à une multiplication sans fin de ces réunions qui sont forcément utiles parce que leur évaluation dépend uniquement de leur promoteur.

## Or ces réunions appellent plusieurs questions :

- Selon la fiche établissement du Vice-rectorat, elles doivent être précédées d'une réunion plénière. Tous les personnels sont donc incités à organiser cette demi-journée, une réunion de plus... dont l'utilité n'est guère établie.
- Doit-on abandonner les réunions parents-professeurs traditionnelles autour de la remise des bulletins qui permettent depuis de nombreuses années à Mayotte de tisser des liens patients... mais trop peu spectaculaires avec les familles ?
- Doit-on abandonner les prérogatives des Conseils d'administration de chaque établissement qui décident après un vote e toute la communauté scolaire, représentants des enseignants, des parents et des élèves compris des modalités et de la fréquence de telles réunions? C'est lors du 1<sup>er</sup> Conseil d'administration de l'année que les représentants des parents sont informés des rencontres prévues dans l'année (« le nombre, la date et l'objet de ces réunions sont alors indiqués par écrit », circulaire N°2006-137 du 25/08/2006). TOUTE AUTRE REUNION QUI NE FAIT PAS L'OBJET D'UN CONSENSUS EST DONC NULLE ET NON AVENUE.
- Doit-on à nouveau perdre des milliers d'heures de cours pour un dispositif qui nous vient d'en haut et qui n'a jamais été discuté avec les personnels ?
- « Le Vice-rectorat » organise une deuxième journée d'action dans tous les établissements de Mayotte »... mais il se défausse sur les personnels. <u>Seul initiateur de cette journée, laissons le Vice-rectorat l'organiser... et l'animer.</u>

## Pour toutes ces raisons, nous appelons les collègues qui ne trouvent pas ce dispositif pertinent à ne pas s'associer à cette demi-journée :

- Que les collègues qui ont cours ce samedi prennent leurs élèves aux heures inscrites à leur emploi du temps.
- Que les autres utilisent au mieux leur temps du samedi matin pour continuer à rendre efficace le cœur de leur métier, à savoir prendre le temps de préparer la transmission des savoirs à leurs élèves!